

Association des parents d'élèves de l'Ecole Communale d'Hennuyères

Procès verbal de la séance du 23 septembre 2020

Présents:

M. Trenson, Mme Valérie, Mme Sabine, Mme Sylviane
Jérémy Joris, Dorothee Vatin, Sylvie Themelin, Séverine Verlinden, Sandrine, Serge,
Isabelle Beaussart, Stéphanie Herman, Evelyne Thumblet, Bénédicte Mélon.

1ère partie: en présence du Directeur et de l'équipe éducative

1. Rentrée scolaire

- Il s'agit d'une rentrée particulière puisqu'il n'y a pas eu de portes ouvertes, et donc pas d'inscription par ce biais.
- En maternelles, cette année, on garde 6,5 ETP (on calcule sur base du nombre d'élèves inscrits au 1/10/2019). On a 101 élèves inscrits (1 de moins que l'année passée).
- En primaires, on a droit à 12 classes (sur base du nombre d'enfants au 15/1/2020), et la ville de Braine-le-Comte paye 1 enseignant supplémentaire pour faire 13 classes. On a 234 élèves inscrits (10 de moins que l'année passée).

2. Mesures Covid et proximité parents-école

- Les mesures sanitaires et de circulation dans l'école sont imposées par le PO, l'ONE et le PSE. Il y a un coût supplémentaire important pour l'entretien et le nettoyage approfondi (avenant de 80000€ à payer par la commune à la société de nettoyage pour toutes les écoles).
- Jusqu'à présent, aucune contamination n'a eu lieu via l'école (les enfants se sont toujours contaminés via l'extérieur).
- Le courrier reçu de la commune résume les mesures. S'il y a 2 cas avérés en 2 semaines dans la même classe, on ferme la classe et on écarte l'enseignant.
- La ligne conductrice est d'éviter les contacts entre adultes et enfants dans l'école. Si les enseignants sont contaminés, on doit fermer l'école... c'est la raison pour laquelle les adultes ne peuvent plus entrer dans l'enceinte de l'école.
- La communication entre les parents et les profs se fait de préférence via le journal de classe, le cahier de communication ou la direction. Si nécessaire, et à n'utiliser qu'en cas de problème particulier, chaque enseignant a un mail professionnel (la réponse peut ne pas être immédiate, et le but n'est pas d'utiliser couramment ce mail!)

3. Plan de pilotage 2020-2021

- Le Plan de Pilotage est terminé, et passe au Conseil Communal de ce mois-ci, puis il sera envoyé au DCO (Délégué aux Contrats d'Objectifs). Le DCO en discute alors à l'école, vérifie que tout a été fait dans les règles, puis émet un avis et aide à rectifier certains points si nécessaire.
- Pour le 15 octobre, l'équipe doit faire un rapport sur les mesures prises pendant le confinement, et comment on aide les enfants qui ont eu des difficultés. Le problème majeur est la 2ème primaire car les enfants n'ont pas eu les acquis et le drill normal. Le CEB de juin 2021 sera aussi adapté.

4. Classes de dépaysement

- En décembre, les 3ème primaires iront à Louvain-la-Neuve en classe de sport car les classes de dépaysement sont autorisées par la FWB. Cependant, le PO a aussi son mot à dire.
- Les classes de ski et de mer sont maintenues jusqu'à preuve du contraire.
- Concernant Disney, on refait le point en janvier (cf situation sanitaire à Paris).
- Les 2ème primaires iront 2 jours à Pairi Daiza (sans nuitée) pour compenser leur classe de mer annulée l'année passée, quelques jours avant le départ.

5. Repas chauds: jusque quand?

Les repas chauds sont possibles tant qu'on est en code jaune ou orange. Ils sont toujours cuisinés sur place, par le même cuisinier que l'année passée. Les repas sont aussi fournis aux autres écoles communales.

6. Dates butoirs: dossiers des élèves et papiers à remettre

- La date pour les commandes des repas chauds est écrite sur la feuille de commande.
- Si un enfant est malade, on peut s'arranger par mail avec le prof pour s'organiser dans le travail à recevoir et à remettre.

7. Souper spaghetti et autres festivités

- La ville a supprimé toutes les festivités jusqu'au 31 décembre 2020...
- On doit réfléchir à des alternatives pour avoir des rentrées d'argent, sinon on va épuiser les réserves, d'autant que la Fancy-Fair n'a pas eu lieu en juin.

8. Pro-vélo

Il s'agit d'un brevet passé par les élèves de 5ème primaire. Le but est de savoir si son enfant est capable de rouler dans la circulation, mais n'est pas d'apprendre à rouler à vélo. Ceci relève de l'éducation par les parents.

9. Divers

- Le parking arrière pose un gros problème de sécurité depuis la rentrée, suite aux modifications des entrées et sorties de l'école. Il faudrait faire un passage sécurisé pour les piétons, passant entre l'arrière des modules des scouts et le grillage du terrain de tennis. L'AP enverra un courrier en ce sens à l'Echevine.
- Jeux dans les cours de récréation: le principe est de séparer les cours avec des jeux et des traçages au sol, des bancs/tables de pic-nic...

2ème partie: uniquement les membres de l'AP

1. Présentation de l'AP et verre de l'amitié

Deux nouveaux parents nous ont rejoints pour cette réunion: Sandrine et Serge. Bienvenue à eux!

2. Présentation des festivités et réflexion pour des possibilités futures

Étant donné l'incertitude quant à la possibilité d'organiser des festivités en 2021, il faudra réfléchir à d'autres possibilités pour récolter de l'argent et pouvoir continuer à financer les différents postes au bénéfice des enfants. Pour rappel, tout est déjà interdit jusque fin 2020 par la commune.